

(A)

(N° 41)

SENAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 9 MARS 1874.

Rapport de la Commission des Finances, chargée d'examiner le Projet de Loi relatif à la patente des Sociétés en commandite par actions.

*(Voir les N^{os} 179 et 208, session 1872-1873 de la Chambre des Représentants,
et le N° 58 du Sénat, session 1873-1874.)*

Présents : MM. le Marquis DE RODES, le Baron BETHUNE, COGELS,
BISCHOFFSHEIM, et FORTAMPS.

MESSIEURS,

Le Projet de Loi adopté par la Chambre des Représentants, par 73 voix contre 5, n'a donné lieu à aucune objection de la part de votre Commission des Finances ; à l'unanimité de ses membres présents, elle a l'honneur de vous en proposer l'adoption.

Le Rapporteur,
J. R. BISCHOFFSHEIM.

Le Président,
Marquis de RODES.